

Action 2.1 : Étudier la pertinence d'un périmètre de protection des terres agricoles pour freiner la spéculation foncière et limiter l'apparition de friches

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Hervé CADENE - Adjoint à l'urbanisme. Bernard MASSINES - Adjoint à l'agriculture.			
Objectif(s)	Protéger les terres agricoles et les paysages contre la pression foncière.			
Descriptif de l'action	<p>Il s'agit d'instaurer un PAEN (Périmètre Agricole Et Naturel) sur certains secteurs de la commune. Un PAEN est un périmètre de protection renforcée qui s'applique aux zones A et N des PLU, confortant leur vocation agricole et naturelle au-delà des révisions et modifications de SCoT ou de PLU ; seul un décret interministériel permet une modification à la baisse du périmètre.</p> <p>Le PAEN devra être compatible avec le SCoT, et le PLU. Le périmètre ne peut pas inclure de parcelles situées en zone urbaine ou à urbaniser du PLU ou dans un périmètre de zone d'aménagement différé.</p> <p>Au-delà du zonage, le Conseil Général qui porte le PAEN devra élaborer "en accord avec la commune, un programme d'action qui précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages au sein du périmètre."</p> <p>Un PAEN est créé sur initiative du Conseil Général, en accord avec la commune concernée. Un appel à projet est ensuite lancé, ainsi qu'une démarche de concertation et de mobilisation des élus locaux, afin de faire émerger des projets forts et portés localement.</p> <p>Le Conseil général retient la candidature en examinant le rapport synthétique présentant le contexte du territoire et l'impact induit par la périurbanisation sur l'agriculture, la forêt et l'environnement et la proposition de périmètre d'étude, selon les critères d'éligibilité prédéfinis.</p> <p>Une fois le dossier retenu, est engagée une étude de diagnostic de territoire, de désignation des périmètres d'intervention et de définition d'un programme d'actions, en concertation avec les collectivités locales concernées. Suite à cela, le périmètre et le programme d'actions sont adoptés par délibération, ouvrant au département le nouveau droit de préemption.</p>			
Résultats attendus	Sécuriser la vocation agricole d'une terre. Préserver les paysages. Disposer d'un droit de préemption. Stopper la spéculation foncière.			
Public visé	Agriculteurs. Propriétaires fonciers. ASA Canal des Albères.			
Partenaires à mobiliser	CD66, Chambre d'agriculture, DDTM.			
Enveloppe prévisionnelle	40000€ d'études, financés à plus de 80%.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Lledoner. Bulletin municipal. Presse.			
Échéance de réalisation	Moyen terme (Année 2 à 5).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Mise en œuvre d'un périmètre. Évolution de l'activité agricole et du nombre d'hectares cultivés.			

Axe 2 : Des Gabarres au Néoulous, une multifonctionnalité des espaces naturels, agricoles et forestiers à préserver

Orientation : Protéger le patrimoine naturel

Action 2.2 : Créer des jardins familiaux.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Mireille MESTRES – maire adjointe en charge du fleurissement et espaces verts			
Objectif(s)	Sensibiliser à la gestion durable (eau, produits d'entretien, espace...). Créer des espaces d'échange et de rencontre pour nos concitoyens. Rendre attractives les maisons de village.			
Descriptif de l'action	<p>L'objectif de ce projet est de mettre à la disposition des habitants une parcelle de terre afin qu'ils puissent la cultiver pour les besoins de leur famille. Un projet multifonctionnel : une fonction sociale, environnementale, éthique et thérapeutique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Etape 1 : Commencer par une information de tous les habitants via le bulletin municipal : appel à manifestation d'intérêt. ▶ Etape 2 : Déterminer des espaces irrigables et « libres » de toute activité. Proposer une location aux propriétaires avec une participation. Organiser la mise en place de lots dont il faudra déterminer la surface. Installer « l'infrastructure » indispensable : cabanons, clôture, irrigation ... Les cabanons pourraient être construits par l'ESAT avec du bois local. ▶ Etape 3 : Mettre en place un règlement et des critères d'attribution. Cette action pourra alors être associée à un cahier des charges écologique léger et incitatif et d'animations ponctuelles qui encourageront une gestion écologique des jardins, dans un contexte ludique, libre, simple et convivial. ▶ Etape 4 : Réalisation : Mise en exploitation. 			
Résultats attendus	Créer du lien. Valoriser des terrains délaissés. Maintenir la biodiversité. Donner un espace de jardin aux maisons qui en sont dépourvues.			
Public visé	Habitants.			
Partenaires à mobiliser	CdC, Collectif alternatives aux pesticides pour actions de sensibilisation.			
Enveloppe prévisionnelle	10 000€ (aménagement du terrain) + prix du terrain (achat ou location) + temps agent pour aménagement des terrains.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Bulletin municipal.			
Échéance de réalisation	Moyen terme (Année 2 à 5).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Nombre de jardins créés et nombre de bénéficiaires. Surfaces de terres cultivées. Et par des surfaces non cultivées. Type de jardinage pratiqué. Pratiques collaboratives observées.			

Axe 2 : Des Gabarres au Néoulous, une multifonctionnalité des espaces naturels, agricoles et forestiers à préserver

Orientation : Protéger le patrimoine naturel

Action 2.3 : Adopter une gestion durable et pédagogique des espaces verts.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Mireille MESTRES – maire adjointe - Commission Fleurissement. Jean Louis CHEVREY Services techniques.			
Objectif(s)	Sensibiliser les citoyens à la biodiversité. Développer des pratiques éco-exemplaires.			
Descriptif de l'action	<p>Il s'agit ici de faire preuve d'exemplarité et de pédagogie. Il s'agira aussi de tester de nouveaux dispositifs en faveur de la biodiversité.</p> <p>La gestion différenciée est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts. Plus en phase avec les aspirations actuelles, elle fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité.</p> <p>Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation.</p> <p>Pour certains on choisira de maintenir une gestion assez intensive, tandis que pour d'autres, on optera pour une gestion plus extensive. A l'échelle d'une commune, la gestion différenciée permet donc de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de supprimer l'utilisation de produits chimiques.</p> <p>Autres gestes durables à expérimenter, exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le broyage sur place des feuilles et branches reconvertis ensuite en compost. ▶ La généralisation des plantes vivaces que l'on change tous les 3 ou 4 ans au lieu d'une fois par an, pour les plantes annuelles. ▶ L'utilisation plus rationnelle de l'eau, la préférence donnée aux espèces locales pour augmenter la biodiversité.... ▶ La plantation de prairies fleuries. 			
Résultats attendus	Utiliser les pratiques de gestion de la commune comme supports pédagogiques.			
Public visé	Habitants.			
Partenaires à mobiliser	CNFPT. Réseau Départemental 66 des Agendas 21. Autres collectivités. CdC. Région.			
Enveloppe prévisionnelle	Temps agent pour l'élaboration du plan de gestion différenciée.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Panneaux explicatifs. Lledoner.			
Échéance de réalisation	Moyen terme (Année 2 à 5).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Plan de gestion différenciée adopté. Nombre d'actions de sensibilisation. Nombre de support de communication produits.			

Axe 2 : Des Gabarres au Néoulous, une multifonctionnalité des espaces naturels, agricoles et forestiers à préserver

Orientation : Valoriser le patrimoine naturel

Action 2.4 : Réhabiliter l'arboretum.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Jean Louis CHEVREY - services techniques.			
Objectif(s)	Valoriser la biodiversité et les ressources du territoire communal. Faire évoluer le site du Mas del Ca pour diversifier sa fonction et recevoir le plus grand nombre de sorédiens et de touristes.			
Descriptif de l'action	<p>L'arboretum de Sorède présente une diversité d'essences forestières qu'il serait intéressant de valoriser d'un point de vue pédagogique et touristique.</p> <p>Il pourrait être le trait d'union entre le four solaire, la vallée des tortues (tous deux identifiés sites d'intérêt pédagogique au niveau départemental) et le martinet de la Forge.</p> <p>Il renforcerait la vocation pédagogique et touristique du Mas del Ca et pourrait un véritable lieu de sensibilisation à la biodiversité.</p> <p>Il s'agit de restaurer l'arboretum et de mettre en place des panneaux explicatifs afin d'en faire un lieu privilégié de découverte de la forêt, omniprésente à Sorède. Les panneaux explicatifs pourraient faire partie d'un projet pédagogique avec les écoles. Les travaux de restauration pourraient être réalisés en collaboration avec des étudiants ou des personnes en insertion type « chantier école ».</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Étape 1 : Construction des partenariats. ▶ Étape 2 : Évaluation technique et financière du projet de restauration et de valorisation ; ▶ Étape 3 : Mise en œuvre des travaux de restauration de l'arboretum et du sentier ; ▶ Étape 4 : Mise en place de panneaux thématiques d'interprétation de l'arboretum. 			
Résultats attendus	Remise en valeur du site. Fréquentation scolaire et touristique. Projet à vocation socio-pédagogique à travers les différents partenariats.			
Public visé	Grand public. Enfants.			
Partenaires à mobiliser	ONF, Communes forestières LRMP, Association IF, Pays Pyrénées Méditerranée, CD66, Écoles.			
Enveloppe prévisionnelle	A déterminer. Financements possibles pour la signalétique.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Office de tourisme intercommunal. Bureau touristique. Supports institutionnels. Blog de l'école.			
Échéance de réalisation	Moyen terme (Années 2 à 5).			
Indicateurs de suivi-évaluation	<p>Travaux réalisés (linéaire, nombre de panneaux signalétiques posés...).</p> <p>Nombre de scolaires visitant les lieux.</p> <p>Nombre de visiteurs.</p>			

Axe 2 : Des Gabarres au Néoulous, une multifonctionnalité des espaces naturels, agricoles et forestiers à préserver

Orientation : Valoriser le patrimoine naturel

Action 2.5 : Renforcer la collaboration et le dialogue avec l'ESAT.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Yves PORTEIX - Maire.			
Objectif(s)	Valoriser la biodiversité et les ressources du territoire communal. Consolider l'assise d'une entreprise phare du territoire.			
Descriptif de l'action	<p>L'ESAT les micocouliers emploie près de 80 personnes sur la commune. C'est un des plus gros employeurs de la commune.</p> <p>L'ESAT constitue non seulement un acteur économique mais également historique, social et environnemental.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Il s'agit d'une part de contribuer à sécuriser la filière micocoulier en étudiant l'intérêt/la possibilité de replanter du micocoulier. ▶ D'instaurer plus de dialogue et d'échanges entre la commune et l'ESAT sur nos projets respectifs, pour tendre vers plus de collaboration. ▶ Enfin il s'agit de travailler sur l'inclusion des travailleurs handicapés dans la vie du village (citoyenne, associative, etc...). <p>Cela pourrait se traduire par l'organisation de deux réunions annuelles pour institutionnaliser et faciliter les échanges.</p>			
Résultats attendus	Une meilleure circulation de l'information entre les 2 institutions. Des réponses mieux adaptées aux besoins de la commune (entretiens des espaces verts, élagage des arbres, etc...). Un accompagnement plus fort de la commune auprès de l'ESAT.			
Public visé	ESAT. Commune.			
Partenaires à mobiliser	ESAT. Pays Pyrénées Méditerranée (mission CFT).			
Enveloppe prévisionnelle	Aucun coût.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Aucun.			
Échéance de réalisation	Court terme (Année 1).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Nombre de réunions organisées. Nombre d'actions communes réalisées.			

Axe 2 : Des Gabarres au Néoulous, une multifonctionnalité des espaces naturels, agricoles et forestiers à préserver

Orientation : Valoriser le patrimoine naturel

Action 2.6 : Installer des nichoirs (à oiseaux, à insecte, à chauve-souris) pour valoriser la biodiversité et réguler la prolifération de moustiques.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Rémy BLANC – Conseiller municipal avec Conseil Municipal des Enfants et les écoles			
Objectif(s)	Créer des conditions favorables à l'accueil de différentes espèces faunistiques.			
Descriptif de l'action	<p>► Hôtel à insecte : Les insectes auxiliaires sont très utiles pour lutter contre les parasites du jardin : leur fournir un abri permet de favoriser cette faune bénéfique.</p> <p>► Nichoir à oiseaux : Un moyen simple et efficace de favoriser la nidification des espèces cavernicoles est la pose de nichoirs adaptés et se substituant aux sites naturels détruits. Poser des nichoirs est un acte de protection de la nature qui n'a rien de dérisoire : une espèce peut être maintenue grâce à cette seule action. La méthode a l'avantage d'être à la portée de tous, mais aussi de procurer des cavités bien adaptées aux besoins des oiseaux à accueillir, de mettre les nichées à l'abri de la prédation et du dérangement et de permettre le contrôle de la reproduction.</p> <p>► Gîte à chauve-souris : Le régime alimentaire des chauves-souris se compose exclusivement d'insectes et elles jouent ainsi un rôle écologique essentiel dans la régulation de ces populations (moustiques par exemple, mais aussi ravageurs des cultures). Un Service Civique sensibilisera aux bons gestes pour lutter contre les moustiques durant l'été 2017.</p> <p>L'autre avantage est qu'on contribue ainsi à favoriser la biodiversité locale et à rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire.</p> <p>L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable : voilà une façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage ! Ces hôtels/nichoirs sont d'ailleurs parfois installés dans les écoles.</p> <p>D'ailleurs, la commune se portera candidate à un Appel à Manifestation d'Intérêt intitulé « 10 000 coins nature dans les écoles » lancé par le Ministère. En collaboration avec l'École maternelle, différents équipements de ce type devraient être installés courant 2017.</p> <p>Une action de sensibilisation multifonctionnelle.</p>			
Résultats attendus	Favoriser la biodiversité locale. Sensibiliser.			
Public visé	Grand public. Enfants.			
Partenaires à mobiliser	Entente Interdépartementale pour la Démoustication.			
Enveloppe prévisionnelle	500€ par an.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Lledonner. Site Internet.			
Échéance de réalisation	Moyen terme (Année 1 à 5).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Nombre de nichoirs/équipements installés. Nombre d'animations connexes organisées.			

Axe 2 : Des Gabarres au Néoulous, une multifonctionnalité des espaces naturels, agricoles et forestiers à préserver

Orientation : Valoriser le patrimoine naturel

Action 2.7 : Construire des jeux pour enfants au Mas del Ca.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Sylvie STANTINA – adjointe au maire en charge des animations.			
Objectif(s)	Faire évoluer le site du Mas del Ca pour diversifier sa fonction et recevoir le plus grand nombre de sorédiens et de touristes.			
Descriptif de l'action	<p>L'installation d'une aire de jeux pour enfants au Mas del Ca doit répondre à plusieurs besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Permettre l'épanouissement et le développement des enfants ; ▶ Étendre l'offre de services du site pour accompagner les moments de détente et de convivialité des sorédiens et des touristes ; ▶ Asseoir la vocation pédagogique et donc plutôt d'accueil d'un public jeune sur le site ; ▶ Compléter les équipements déjà présents et appuyer le développement de nouvelles activités économiques. <p>Il s'agira d'étudier la possibilité de réaliser la structure en bois, si possible local.</p>			
Résultats attendus	Hausse de la fréquentation du site.			
Public visé	Grand public.			
Partenaires à mobiliser	Aucun.			
Enveloppe prévisionnelle	20000€.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Bulletin municipal.			
Échéance de réalisation	Moyen terme (Année 2 à 3).			
Indicateurs de suivi-évaluation	<p>Réalisation de l'équipement.</p> <p>Matériau utilisé pour le traitement du sol.</p> <p>Matériau utilisé pour la(les) structure(s).</p>			

AGENDA 21 - SOREDE 2017-2027

Axe 2 : Des Gabarres au Néoulous, une multifonctionnalité des espaces naturels, agricoles et forestiers à préserver

Orientation : Valoriser le patrimoine naturel

Action 2.8 : Poursuivre l'organisation d'évènements pédagogiques et/ou citoyens au Mas del Ca pour faire connaître le site, sensibiliser, créer du lien.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Sylvie STANTINA Adjoint en charge des animations.			
Objectif(s)	Appuyer le développement du Mas del Ca par un évènementiel (sportif, culturel, pédagogique...).			
Descriptif de l'action	<p>Le Mas del Ca est amené à évoluer et accueillir de nouvelles activités. Soit à travers des équipements pédagogiques (arboretum), soit à travers des équipements de loisirs (aire de jeux pour enfants), soit à travers de nouvelles activités économiques (appel à projet février 2017).</p> <p>La Vallée des tortues et le four solaire étant identifiés comme sites d'intérêt pédagogique au niveau départemental, le public scolaire va également s'accroître et des aménagements devraient être faits pour la circulation et le stationnement des cars.</p> <p>Lieu de rassemblement, lieu de départ de randonnées, lieu touristique, lieu d'apprentissage, le Mas del Ca est donc amené à prendre de l'ampleur et former la « vitrine » de Sorède.</p> <p>Afin de faire rayonner le site, d'appuyer son développement, et toujours de créer du lien, il pourrait être travaillé la création ou la relocalisation d'une manifestation récurrente. Soit en s'appuyant sur les évènements existants, soit en s'appuyant sur les évènements nationaux (Fête de la Nature, Fête de l'énergie, Fête de la diversité culturelle...), soit en développant un nouveau projet.</p>			
Résultats attendus	Développement touristique. Développement économique. Notoriété de Sorède. Sensibilisation, pédagogie. Lien social.			
Public visé	Grand public. Habitants et touristes.			
Partenaires à mobiliser	CdC. Communes voisines. A définir.			
Enveloppe prévisionnelle	A définir.			
Moyen(s) de communication/valorisation	A définir.			
Échéance de réalisation	Long terme (Année 1 à 5).			
Indicateurs de suivi-évaluation	<p>Fréquentation de l'évènement. Nombre d'inscriptions.</p> <p>Résultats économiques.</p> <p>Corrélation entre la nature de l'évènement et les objectifs de l'Agenda 21.</p> <p>Portée dans les médias et la presse. Mentions sur les réseaux sociaux.</p>			